



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2017

PROCES D'UN MILITAIRE FRANÇAIS LORS D'UNE MISSION AU BURKINA FASO POUR ATTEINTES SEXUELLES ET ENREGISTREMENT D'IMAGES PRESENTANT UN CARACTERE PORNOGRAPHIQUE SUR DEUX MINEURES DE 15 ANS

Le 18 avril prochain se tiendra, au Tribunal de grande instance de Paris, l'audience correctionnelle d'un militaire français mis en examen des chefs d'atteintes sexuelles sur mineures de 15 ans et d'enregistrement d'images présentant un caractère pornographique de mineures de 15 ans, lors d'une mission au Burkina Faso.

Les faits : le 28 juin 2015, la mère d'une fillette de trois ans et l'amie de celle-ci, âgée de 5 ans, se sont rendues à la piscine d'un hôtel de Ouagadougou. Après avoir rencontré et discuté avec deux militaires français qu'elle trouvait sympathiques, la mère leur propose de venir à son domicile pour manger des crêpes. Le mis en examen est alors décrit par la mère comme « sous l'emprise de l'alcool » et très agité. Le personnel de l'hôtel précisera, plus tard, que les deux militaires avaient consommé beaucoup de cocktails dès 10h00 du matin et que l'un d'eux paraissait « vraiment éméché ». Après le départ des deux militaires du domicile de la mère, cette dernière trouve une caméra portative oubliée par l'un d'eux. Elle y visionne des enregistrements filmés dans la piscine, sous l'eau et découvre les attouchements sexuels commis par le mis en examen sur les deux fillettes dans la piscine de l'hôtel.

Ces faits sont intervenus deux mois après les révélations mettant en cause des militaires français pour des faits de viols et d'agressions sexuelles sur des mineur(e)s de 15 ans en République centrafricaine.

La Voix De l'Enfant, partie civile dans ces deux affaires, souhaite interpeller le Ministre de la Défense pour que des actions d'information et de prévention soient initiées auprès des militaires français en mission. Il convient d'éviter, à l'avenir, la commission de telles violences sur des mineur(e)s lors de leur mission à l'étranger.

La mobilisation des Etats parties à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et les associations de protection de l'enfance œuvrant dans les pays où se déroulent les opérations de maintien de la paix, permettrait une meilleure compréhension de ces situations et un accompagnement adapté de ces enfants victimes.

Contacts :

Martine BROUSSE : 06 22 80 82 82

Communication : 01 40 22 04 22

Adresse électronique : france@lavoixdelenfant.org